



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT** Etat de Vaud

### **Le Canton se dote d'une stratégie numérique ambitieuse qui favorise l'innovation et protège les Vaudois**

**Le Conseil d'État a dévoilé sa stratégie numérique qui vise à accompagner les citoyennes et les citoyens dans la transition qui les mènera vers la société de demain. Ce document pose les bases pour doter le Canton des infrastructures indispensables au développement numérique. Il s'agit de permettre à l'économie vaudoise de bénéficier du potentiel lié aux nouvelles opportunités qu'offre la numérisation. Le gouvernement entend également valoriser les nombreux atouts dont Vaud dispose dans le domaine des technologies numériques à travers son réseau de Hautes écoles, ses entreprises et ses centres de recherche. Un accent particulier est mis sur la formation au numérique et la nécessité de doter le Canton d'une véritable politique publique de la donnée.**

Dans le domaine de la transition vers le numérique, la mission du Canton ne peut se limiter à la mise en place d'une cyberadministration, aussi performante soit-elle. L'État doit également et avant tout conserver et adapter son rôle primordial de protection et d'accompagnement de la population dans une société en pleine mutation, où se modifient en profondeur les repères qui structurent l'ordre social et économique. En se dotant d'une stratégie numérique, Vaud entend favoriser l'innovation et se donner les outils nécessaires pour contrer les dérives qui pourraient fragiliser une partie de la population. Cette transition – qui doit rester inclusive et bénéficier au plus grand nombre – nécessite des infrastructures performantes pour garantir la sécurité des échanges et les enrichir. Cette stratégie numérique est ainsi en cohérence avec le programme de législature 2017-2022 du gouvernement.

Dans ce contexte, le Conseil d'État vaudois entend ancrer ses actions autour de cinq thématiques transversales et interdépendantes : la politique de la donnée, le développement des infrastructures et de la sécurité numériques, l'accompagnement des personnes, l'accompagnement des entités économiques et des partenaires ainsi que les principes de gouvernance, qui permettront à l'État de jouer son rôle de garant et de protecteur de la cohésion sociale. Il s'agit de positionner le Canton comme un « territoire de la donnée » propice à l'innovation numérique en valorisant les

compétences des femmes et des hommes qui y vivent et qui y travaillent, en renforçant la compétitivité de ses entreprises et en développant notamment un pôle de compétence en cybersécurité.

Ainsi, en coordination avec les mesures déployées au niveau fédéral et par les autres cantons, le Conseil d'État veut développer une politique publique de la donnée, fondée notamment sur les principes de souveraineté et de sécurité. Un crédit d'étude de 395'000 francs a déjà été sollicité pour en poser les fondements.

Pour la mise en œuvre de cette transition numérique inclusive et sûre, il s'agit également de valoriser le potentiel d'innovation dont dispose le Canton de Vaud à travers son réseau de Hautes écoles et ses centres de recherche. Il s'agit de soutenir l'innovation en orientant l'écosystème actuel vers davantage d'échanges, de partage de compétences, d'expertises et d'activités en réseau. Par le renforcement du partenariat public-privé, il s'agit également de stimuler un « marché » vaudois entre des demandeurs et des offreurs de solutions dans le domaine du numérique. Dans cette optique, l'Etat entend lancer un programme d'impulsion pour des projets collaboratifs et innovants en lien avec la transition numérique avec, pour objectifs, de contribuer au rayonnement du Canton en tant que territoire d'innovation, de soutenir le maintien et la création d'emplois et d'encourager la création de nouveaux métiers ainsi que l'acquisition de nouvelles compétences au sein du tissu économique. Il s'agit également de contribuer, par des partenariats entre les milieux académiques et les milieux économiques, au développement d'un pôle de compétences en cybersécurité, et plus globalement de « l'économie de la confiance ».

La formation des jeunes de tout âge est aussi un élément essentiel de la stratégie numérique du Conseil d'État. À l'heure des réseaux sociaux et des nouveaux chemins de diffusion et de partage des données et des savoirs, la responsabilité de l'école est de développer des connaissances et des compétences pertinentes permettant de se mouvoir dans un environnement en mutation, sans se perdre. À l'ère numérique, l'école a pour rôle de replacer l'humain au cœur du processus d'apprentissage des nouvelles technologies. Cela passe par une éducation au numérique et aux enjeux de la transition ainsi que par une formation à la maîtrise de la science informatique.

Notons également que le numérique ouvre un champ d'évolution très stimulant pour le secteur des transports, qui permettra au Canton de développer une stratégie de la mobilité du futur pour ainsi fluidifier les déplacements et faciliter la complémentarité entre les différents moyens de transport. L'intelligence numérique permettra également de renforcer l'efficacité des grandes infrastructures qui restent indispensables pour assurer la prospérité du Canton.

Enfin, pour renforcer les collaborations, le Conseil d'État vaudois a lancé cette année, avec Genève, une invitation aux autres cantons latins pour que soit mise en place une Conférence romande des directeurs cantonaux du numérique. Sa première séance se tiendra début 2019.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 novembre 2018

## **LIENS**

[Page dédiée à la stratégie numérique du canton de Vaud](#)

## **TÉLÉCHARGEMENTS**

[La stratégie numérique de l'Etat](#)

[Présentation\\_stratégie\\_numérique\\_Vaud\\_29\\_11\\_18.pdf](#)

[Rapport du Conseil d'Etat sur le Postulat Catherine Labouchère et consorts - Avancée de la transition digitale: quelle stratégie numérique pour le canton?](#)